

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal. — Quatrième dimanche du carême. — Les Filles de la Charité en Macédoine. — L'esclavage en Afrique. — Famille patriarcale. — Communication, suite. — Exemple pour les tristes buveurs. — Pensées. — Échos de Rome. — Chronique. — Nouvelles religieuses : France, Belgique. — Décès.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	17	MARS	— St Patrice, Rawdon.
MERCREDI,	19	“	— St Joseph, Riv. des Prairies.
VENDREDI,	21	“	— St Janvier.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	16	MARS	— 5e du Carême, 2 cl. sem. Sol. S. Jos.
Lundi,	17	“	— S. Patrice, E. C. doub.
Mardi,	18	“	— S. Gabriel Arch., d. m.
Mercredi.	19	“	— S. Joseph, d. 1 cl.
Jedi,	20	“	— S. Cyr. de Jér. E. D. d.
Vendredi,	21	“	— S. Benoit abbé d. m.
Samedi,	22	“	— P. S. de N. S. J. C. d. m. (d'hier).

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathedrale. — Dimanche 16, à 7 hrs P. M. Ouverture de la Neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation. Ce jour-là et les trois jours suivants, à 7 heures P. M., salut à l'occasion du Triduum et de la fête de St-Joseph.

DIMANCHE 16. — Solennité du Titulaire de St-Joseph à Montréal, Chambly, Les Cèdres, Lanoraie et la Rivière des Prairies, et de St-Gabriel à Montréal et à Brandon. Les paroisses suivantes n'ont pas de solennité pour leurs titulaires, cette année : St-Patrice, à Montréal, Rawdon, Hinchinbrook, Sherrington, St-Cuthbert et St-Benoit.

Notre-Dame. — Dimanche 16, après Vêpres, procession du S. Sacrement et bénédiction pour la Confrérie de la Bonne Mort.

Mercredi 19, à 7 hrs, grand'messe à l'autel St-Joseph ; le soir à 7 hrs et quart salut et instruction pour tous les membres de l'Union de Prières.

Ste-Cunegonde. — Dimanche 16, à 2 hrs P. M., clôture de la retraite des jeunes gens.

Mercredi 19, Grand'messe solennelle, à 7 hrs, à cause de la fête de St-Joseph.

St-Patrics. — Lundi 17, grand'messe Pontificale pour la fête de St-Patrics, patron de l'Irlande.

Sacre-Coeur — Mercredi 19, grand'messe et sermon, à l'occasion de la fête patronale de l'Union St-Joseph.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE ;
Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.
Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.
LE DIRECTEUR.

EDOUARD-CHARLES FABRE

Par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

etc., etc., etc.

En conséquence des Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 18 décembre 1889, et de l'Instruction du Rév. Augustin Caprara, Promoteur de la Sainte Foi à Rome, à nous adressée en même temps que les lettres ci-dessus mentionnées, Nous avertissons par les Présentes, les prêtres et les fidèles de Notre Diocèse en général, et ceux de cette paroisse (ou communauté) en particulier, qu'ils aient dans les huit jours qui suivront la publication des présentes, à déposer entre les mains de Notre Vicaire Général, tous les écrits ou copies authentiques des écrits attribués au Serviteur de Dieu Jean-Jacques Olier, fondateur de la Congrégation de Saint-Sulpice ; soit que ces écrits aient été composés par le Serviteur de Dieu lui-même, soit qu'ils aient été faits sous sa dictée, soit enfin, qu'ils aient été composés par son ordre. De plus, en vertu des mêmes Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites, et en conformité avec la même instruction, Nous ordonnons que les mêmes fidèles, qui auraient en leur possession quelqu'un ou quelques-uns des susdits écrits, se présentent, au jour qui leur sera désigné, devant le Vicaire Général, le Promoteur fiscal de Notre Curie Archiépiscopale et le Notaire Ecclésiastique à ce nommé, pour y répondre aux questions qui leur seront adressées sur la provenance des dits écrits et autres circonstances s'y rattachant. Enfin, Nous ordonnons que les fidèles qui auraient connaissance que quelqu'un ou quelques-uns de ces écrits fussent en la possession d'une ou plusieurs personnes, déclarent à Notre Vicaire Général les noms de ces

personnes. Le tout, sous peine de censures et peines ecclésiastiques *ferendae sententiae*, si l'on se refuse à l'exécution des présentes.

Donné à Montréal, le 8 Mars 1890, sous notre Seing et Sceau et le contre Seing de Notre chancelier.

†. EDOUARD CHS. ARCH. DE MONTRÉAL

Par Mandement de Monseigneur.

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

QUATRIEME DIMANCHE DU CAREME

Multiplication des pains dans le désert

I. Considérons le prodige de la toute-puissance et de la bonté divine, que Jésus-Christ opère en faveur des milliers d'hommes qui ont tout quitté pour le suivre dans le désert. Cette multitude, absorbée par les délices de la parole évangélique, veut jouir de Jésus ; elle ne demande pas d'autre contentement ; elle ne songe pas même à la nourriture corporelle. Mais le divin Sauveur veille sur les besoins de ceux qui le suivent et lui demeurent fidèles. Il pourvoit lui-même aux nécessités de la vie du corps, quand nous accomplissons les conditions de la vie de l'âme : et c'est ainsi que se réalise, en toute circonstance, la promesse de l'Évangile : Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît.

Si nous sommes tout à Dieu, nous pouvons vivre sans inquiétude, au jour le jour, en demandant chaque jour la grâce du jour, et en laissant au lendemain le soin du lendemain.

II. L'Évangile ajoute que les milliers de disciples qui mangèrent le pain miraculeux furent tous pleinement rassasiés ; parole de vérité qui ne saurait être comprise que par les âmes qui goûtent profondément les dons de Dieu. Les choses terrestres ne rassasient point le cœur ; l'homme qui s'en nourrit a toujours faim ; les appétits qu'il satisfait excitent de nouveaux appétits ;

les passions qu'il alimente allument des passions nouvelles ; et la satiété, pour lui, se change en dégoût. Au contraire, l'âme nourrie de Dieu vit d'amour et de lumière ; elle possède tout, quand elle boit aux sources vives de la grâce ; elle est riche ; elle est opulente ; elle est rassasiée, quand l'onction de Jésus-Christ étanche sa soif et comble sa faim d'amour. Aussi, tandis que, du côté des hommes terrestres, tout est vanité et affliction d'esprit, du côté des âmes fidèles, tout est paix et joie dans le Saint-Esprit.

A la vue de la bonne part que nous avons choisie, attendons avec confiance l'accomplissement des promesses de Dieu, et disons avec le psalmiste : " Un seul jour dans la maison du Seigneur vaut mieux que des siècles dans les pavillons des pécheurs.

LES FILLES DE LA CHARITE EN MACEDOINE

En Macédoine le retour des schismatiques à l'unité catholique commencée vers 1860, s'accentue davantage, grâce à l'apostolat des enfants de Saint-Vincent de Paul. Mais il y a un grand obstacle à leur apostolat. Les Bulgares-Unis, à qui le Pape a promis la conservation de leur rit gréco-slave, craignent encore d'être latinisés, et à cause de cela, se défient des missionnaires.

Un essai sans exemple dans l'histoire des missions fut tenté pour tourner cette grave difficulté : il consista à faire précéder les missionnaires par les Filles de la Charité qui, elles, peuvent suivre le rit oriental, quoiqu'il leur en coûte. Les voilà donc s'installant seules dans l'intérieur d'un pays infidèle, sans civilisation et sans communications régulières. Les nouveaux catholiques, les voyant participer aux cérémonies dans leurs églises gouvernées par les popes convertis mais restés ignorants, leur confieront l'éducation des filles et perdront bientôt, auprès des religieuses, leurs vieux préjugés. En attendant, elles sont prêtes à tous les sacrifices pour gagner à Jésus-Christ beaucoup d'âmes ; elles contribueront aussi au relèvement du culte eucharistique dans les églises bulgares par le soin des linges d'autel ; enfin, elles feront aimer l'Eglise.

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE

Lettre d'un Missionnaire d'Afrique (Père-Blanc du Cardinal Lavignerie) à son Supérieur.

Vous me demandez quelques détails sur la traite des nègres dans le sud algérien et surtout dans les environs de notre station du désert ; je m'empresse de réunir les faits les plus récents et les plus connus et de vous les envoyer, afin que vous en fassiez l'usage qui vous semblera le plus utile.

Disons d'abord, en commençant, que la vente de l'homme par son semblable a été grandement contrariée et a même un peu diminué depuis que le drapeau français flotte sur les oasis du Sahara ; mais, de là à être abolie, il y a loin, et de longues années s'écouleront encore avant qu'on obtienne un pareil résultat. La place aux esclaves, dans les marchés publics, demeure vide, il est vrai ; seulement, les victimes de cet infâme commerce continuent à arriver aux campements des nomades et même dans les villes, où elles sont vendues dans des maisons particulières. Quelle adresse diabolique ! Quelles ruses n'emploient pas les trafiquants pour écouler leur produit ! Tantôt, profitant des ténèbres de la nuit, ils l'introduisent clandestinement et le livrent à des entremetteurs avec lesquels ils partagent les bénéfices. Tantôt ils conduisent les malheureux esclaves, surtout s'ils sont en bas âge, par des sentiers détournés et les abandonnent, sous la garde d'un des leurs, au fond d'un affreux ravin, où ils viendront les reprendre après avoir trouvé des acheteurs.....

L'esclavage continue donc mon Révérend Père, à désoler le Sahara et le Soudan, et bien grande serait l'ignorance de ceux qui prétendraient que la source en est tarie. Au mois d'avril de l'année dernière, le bruit se répandit tout à coup à Ghardaïa que des caravanes d'esclaves se préparaient à franchir la frontière et à se disperser sur nos possessions de l'extrême sud. On parlait de huit cents. Ce chiffre serait-il exagéré ? La chose me paraît possible, mais les indigènes ne témoignèrent aucun étonnement.

Les commandants français du cercle, ayant pris des mesures sérieuses, parvinrent à arracher aux habitants une centaine de

victimes, grâce à la sécheresse qui désolait le pays. Les négriers s'étant présentés, en effet, aux campements habituels des nomades, ne trouvèrent personne, ceux-ci s'étaient déjà retirés vers les Hauts Plateaux et le Tell, pour empêcher leurs troupeaux de périr de misère. Il fallut donc chercher fortune ailleurs : les uns se dirigèrent vers la Tripolitaine, les autres vers le Maroc, où les marchés sont publics et fort fréquentés. Quelques-uns se hasardèrent à s'approcher d'Ouargla, de Mellili, des villes du Mزاب, et furent assez rusés pour mener à bonne fin leur ignoble trafic. Grâce à la divine Providence, il n'en fut pas de même pour tous. Voici comment fut arrêté, au mois d'Avril dernier, un misérable qui était parvenu à introduire, à la tombée de la nuit, sa marchandise à Beni-Isguen, ville d'environ six mille âmes. Possesseur de sept esclaves, de huit à neuf ans chacun, ils les avait attachés, cousus de son mieux dans des gneraras.

La guérara est un énorme sac pouvant contenir jusqu'à huit doubles décalitres de grain ; elle est très employée dans le désert pour le transport du blé, de l'orge et des autres provisions, et chaque chameau en porte deux. De cette manière, il n'attirait pas l'attention, persuadé qu'on était qu'il portait une charge ordinaire.

Il avait imposé à ses pauvres victimes le silence le plus absolu, leur disant qu'ils allaient traverser un endroit très dangereux où les gens mangeaient les nègres. La peur étouffait presque ces malheureux enfants, et, si un cri plaintif venait à leur échapper, le bâton les rappelait vite à l'ordre. Arrivé sur la place du marché, notre homme fait coucher ses chameaux et se met en devoir de soulager ses negrillons, en donnant aux sacs les positions les plus favorables. Sa besogne touchait à sa fin, et ayant jeté un regard furtif autour de lui, il poussa un soupir de satisfaction ; encore une heure ou deux, et il palpera quelques pièces de cinq francs et des ballots de colonnage en échange de ses nègres. Dieu ne le permit pas.

A ce moment débouche d'une des ruelles de la ville un sergent du bureau arabe, qui s'en va droit au nouvel arrivé.

— D'où viens-tu ? lui dit-il.

— Du Touat.

— Qu'apporte-tu ?

— Du henni, des peaux de gazelle, des produits du Soudan.

— Avez-vous la paix ?

— Partout.

Satisfait, le sergent se retire, mais en partant il donne, comme par distraction, un coup de canne sur les sacs. Un cri mal contenu s'en échappe ; le sergent surpris recommence, et cette fois-ci, il n'y a plus de doute, il est en présence d'une marchandise vivante. Le négrier, se voyant découvert se jette sur lui, le baise aux mains, à la tête, ne cessant de répéter : " Seigneur, Seigneur, pardonnez-moi. "

Le sergent se redresse fièrement, et, du geste autant que de la voix, ordonne de délier les sacs, activant l'opération par quelques coups de canne sur les épaules du bonhomme. Mis à la vue des curieux, qui se sont déjà rassemblés, les produits du Soudan ne sont autre chose que de petits nègres, aux cheveux crépus, au corps amaigri et à peine couverts de haillons, tremblants de crainte et se croyant sur le point d'être dévorés.

Pauvres infortunés ! ils étaient sauvés. On les conduit au commandant supérieur du cercle de Ghardaïa, qui se charge d'en prendre soin et de les rendre à la liberté.

Moins de dix jours après cette émouvante scène, j'ai été témoin d'une autre, aussi triste, aussi navrante.

Des spahis français avaient été envoyés dans différentes directions pour tâcher de mettre la main sur quelques marchands d'esclaves.

Au bout de quelques recherches infructueuses, ils tombèrent inopinément sur une forte caravane de Touatiens amenant trente-un esclaves, hommes, femmes, enfants. C'est à dix heures du matin que ce lugubre cortège fit son entrée dans la capitale du Mزاب ; il fut dirigé au bureau arabe, où l'on s'empressa de lui distribuer des dattes, des galettes et de l'eau. L'avidité avec laquelle tout fut englouti, indiquait hautement combien ces malheureuses victimes avaient souffert de la faim pendant le voyage. A ce moment elles faisaient pitié à voir, tant le visage était pâle et décharné, le regard morne et languissant, les membres brisés par des fatigues excessives et à peine couverts de misérables haillons. Quel douloureux spectacle pour un chrétien ! pour un missionnaire ! Ce jour-là, je l'avoue, j'ai désiré les richesses, afin de venir au secours de tant d'infortunés. Les prendre tous m'eût fait grand plaisir ; mais, comme vous m'avez dit très souvent dans vos lettres, mon Révérend Père, il ne suffit pas de recueillir des malheureux, il faut songer aux frais d'entretien, et ces frais forment tout de suite des sommes considérables. J'étais

bien ennuyé, le sort des petits enfants me préoccupait surtout. Aussi ai-je fini par succomber à la tentation d'en délivrer sept, deux filles et cinq garçons. Les filles ont été envoyées immédiatement aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui ont bien voulu s'en charger.

Les garçons restent avec nous, et notre famille se trouve ainsi augmentée, huit négrillons et trois missionnaires. Nous leur apprendrons les prières, les premiers éléments de notre langue, et, quand vous le voudrez, nous vous les enverrons, afin de les placer à l'Institut de Malte.

FAMILLE PATRIARCALE

Il existe à Roscoff (Finistère) une famille où l'on applique vraisemblablement de temps en temps la phrase fameuse de Madame de Sévigné : " Ma fille, va dire à ta fille que la fille de sa fille pleure. "

En effet, cinq générations, habitant toutes ensemble, composent la famille Ehrig Tanguay, ainsi composée :

Enfant : Marie Le Mat, 1 mois. — Mère : Marie L'Hostin, 23 ans. — Aïeules : Jeanne Mironnot, 42 ans ; Marie Menu, 50 ans. — Bisaïeules : Henriette Guyader, 74 ; Annette Guyader, 78 ans. — Trisaïeule : Ehrig Tanguay, 93 ans.

Toutes ces femmes assistaient, le 1er septembre dernier, au baptême de la petite Marie Le Mat, dans l'Eglise de Roscoff. Inutile d'ajouter que cette belle famille est éminemment chrétienne et se transmet d'âge en âge, comme son plus précieux patrimoine, la foi religieuse de ses ancêtres.

(Union bretonne).

Les faveurs que saint Joseph a reçues de Dieu sont si rares et si particulières à ce grand Saint, qu'on peut dire qu'il est unique et n'a point de semblable.

NOUET.

La soumission de Jésus marque une humilité admirable de sa part, mais elle fait voir une dignité incomparable dans Joseph et dans Marie.

GERSON.

COMMUNICATION

(Suite).

Le mardi 14 janvier, M. le curé Lachmand me mena dans sa voiture pour faire un tour dans la réserve des Onéidas, qui commence à deux milles de son église, et a 12 milles de longueur. C'est sur cette vaste étendue de terrain que sont dissiminés les membres de cette tribu, reste des cinq nations Iroquoises, au nombre de 1,700. Il n'y a pas de village dans la Réserve, tous ces sauvages sont cultivateurs. La Réserve a été arpentée dernièrement et lorsque les terres auront été divisées, chaque famille devra avoir 130 acres de terrain. Les maisons sont loin d'être rapprochées les unes des autres, un grand nombre d'entre eux ont de belles maisons en briques ou en bois et des granges et dépendances vastes et de bonne condition. La vente des boissons éni vantes est interdite dans la Réserve, plusieurs cependant trouvent le moyen de s'en procurer dans le voisinage, mais le nombre des ivrognes n'est pas très considérable, leur isolement et les occupations agricoles auxquelles ils se livrent sont pour eux un préservatif contre la boisson et l'immoralité. Il y a sur la réserve quatre écoles et deux temples, l'un épiscopalien, bâti en pierres et dont la tour est surmontée d'une croix exactement semblable à celles qui dominent les églises catholiques, l'autre méthodiste, bâti en bois. Les partisans de cette dernière secte sont presque tous tempérants. Jusqu'à ces dernières années un méthodiste qui se serait enivré ou aurait donné quelque scandale aurait été comme excommunié et banni de l'Eglise. Le livre de prières des épiscopaliens est en bien des points semblable à un paroissien catholique. Le *Pater* et le *Credo* quoique exprimés en termes parfois différents de ceux des mêmes prières usitées au Sault, est analogue quant au sens. Du reste, ces sauvages sont d'une ignorance profonde en fait de religion, ils ne connaissent guère que le nom de Jésus-Christ, et si quelques femmes disent des prières, il n'y a peut-être pas cinq hommes dans la Réserve qui en disent.

Evidemment les ministres qui s'occupent d'eux n'ont pas pris la peine de les instruire et se sont bornés à leur lire la Bible

avec des commentaires insignifiants. On ne peut pas du reste reprocher à ces protestants d'être fanatiques, tous ceux que j'ai vus m'ont témoigné le plus grand respect, et ont même une certaine timidité.

Le jeudi 16 janvier, Elias Ekennonton vint au presbytère vers deux heures du matin pour nous emmener chez lui, monsieur le curé et moi. Sa maison qui est en bois, mais assez grande et de belle apparence est à quatre milles du presbytère de Preedom et à deux milles du commencement de la Réserve. Nous y vîmes plusieurs sauvages de ses amis, animés des mêmes dispositions que lui. Après le dîner on alla faire un tour en sleigh dans la réserve dont le terrain est assez accidenté et boisé. En revenant de cette promenade, monsieur le curé Lechmann eut une idée que je crois lui avoir été inspirée : " Ce qu'il y a de mieux à faire, dit-il, c'est de rester chez ces braves gens et de dire la messe pour eux. " J'agréai cette proposition qui me semblait en effet me fournir le moyen d'être à même de voir les sauvages et de les instruire. Vers neuf heures du soir, Elias Ekennonton s'en revenait de Predom avec ma valise et une autre caisse pourvue de tout ce qu'il fallait pour dire la messe.

Le 17 janvier je dis la messe pour la première fois dans la maison de ce brave sauvage, en présence de sa famille et sans servant. Un peu avant l'élévation je leur fis signe de se mettre à genoux, ce qu'ils firent ; seulement, ce brave homme, peu au courant des croyances et des pratiques catholiques, le fit de manière à tourner le dos à l'autel, je lui expliquai après la messe que ce n'était pas une manière très polie d'honorer le bon Dieu qui s'y rendait présent, ce qu'il comprit parfaitement. Pendant cette messe, que je dis avec toute la ferveur dont j'étais capable, toutes sortes de pensées se pressaient dans mon esprit. C'est donc la première fois me disais-je à moi-même, que le l'Agneau divin est offert sur cette terre depuis si longtemps livrée à l'hérésie et à l'infidélité, et c'est lui qui m'envoie vers ce peuple pour faire luire à ses yeux la lumière de la vérité et l'introduire dans la vraie Eglise. Oui vraiment, en ce jour le Salut est entré dans cette maison, parce qu'il s'y trouve des enfants d'Abraham, des âmes simples et droites que Dieu a choisies pour être les prémices de cette nation. Je pensais à leurs ancêtres qui, il y a près d'un siècle, étaient si fervents chrétiens, puisque ce fut un chef Onéida nommé Louis Okenratarihen (la cendre chaude) qui fut

le noyau de la chrétienté de Laprairie, transportée plus tard au Sault St-Louis.

“ Le baptême d'un capitaine Onéida, dit le Père Chauchetière, dans la *Vie de Catherine Tegahkouita*, fut un grand coup de Dieu pour la Mission. Plusieurs Onéidas, partie de ceux qui étaient à Catarokoui (Kingstown), partie même de ceux du pays, vinrent le voir et se firent chrétiens. Quand on vit la troupe des Onéidas grossir, et qu'on connut l'esprit de la Cendre-Chaude (Okenratarihen) et les belles qualités qu'il avait pour être capitaine, on le choisit pour être le capitaine du Sault.”

Je me disais donc à moi-même que sans doute ce peuple quoique séparé de la vraie Eglise par le malheur des temps, devait être encore très cher à Dieu, à cause de ses ancêtres, *carissimi propter Patres*, et que les mérites et les prières de ces saints sauvages parmi lesquels il y a eu des martyrs, des confesseurs de la foi et des vierges, avaient attiré sur leurs descendants la miséricorde de Dieu.

(A suivre).

EXEMPLE POUR LES TRISTES BUVEURS

Un tempéran!, quelques temps après son entrée dans notre ligue, aborde un jour l'aubergiste, dont il avait été une pratique assidue : “ Monsieur X..., ne vous étonnez pas, si je ne parais plus chez vous ; je me suis décidé à entrer dans la Société de Tempérance. ”

“ Je dois vous l'avouer, répond joyeusement l'aubergiste : votre détermination me fait plaisir, vous avez très bien fait. ”

Si tous les aubergistes parlaient comme celui-là, il n'y aurait pas tant de buveurs et de malheureux. Qu'au moins ceux qui ne sont pas intéressés comme les aubergistes, et qui ont véritablement à cœur le relèvement de notre peuple, ne détournent pas les buveurs des sociétés de Tempérance, sociétés bénies par le Pape et recommandées par l'Evêque du diocèse.

(Semaine d'Annecy).

Qui le croirait ! Un homme, Joseph, acquiert à la sueur de son front de quoi vêtir en entretenir son Dieu.

BIROAT.

ECHOS DE ROME

A l'occasion du treizième centenaire de l'élection au souverain pontificat de saint Grégoire-le-Grand, le grand réformateur de la liturgie, on a résolu à Rome de convoquer cette année, aux pieds du Souverain Pontife, l'auguste gardien de la liturgie, un Congrès international des sciences et des arts liturgiques. Ce Congrès à raison de l'importance des matières à traiter, sera divisé en plusieurs sections.

La section théologique et juridique étudiera le côté scientifique des choses : les relations de la liturgie avec le dogme, la partie du droit canon qui s'y rapporte, et les prescriptions liturgiques actuellement en vigueur. La section archéologique et historique s'occupera des monuments anciens de la liturgie, remontera jusqu'aux catacombes et traitera des liturgies tombées en désuétude. Il y aura une section des liturgies orientales approuvées par l'Eglise ; une section de musique liturgique dont le programme embrassera le chant grégorien, la polyphonie classique, la musique moderne, l'orgue et l'orchestre ; une section des arts décoratifs ; architecture, peinture, sculpture, orfèvrerie, broderie et tapisserie ; rien, en un mot, de ce qui est liturgie ou tient à la liturgie ne sera négligé.

Tous les professeurs de théologie, de liturgie, d'archéologie, de musique, de beaux arts, toutes les Universités et Facultés catholiques, toutes les sociétés qui d'une manière quelconque contribuent à remettre en honneur les cérémonies liturgiques ou travaillent à augmenter leur éclat, tous les directeurs de journaux liturgiques ou de revues d'art chrétien seront invités à participer au Congrès ou à lui communiquer leurs travaux qui seront soumis à Sa Sainteté.

* * *

La *Gerarchia cattolica* ou Annuaire pontifical pour 1890 vient de paraître.

Le doyen d'âge du Sacré-Collège est actuellement Son Eminence Henri Newman, qui a 90 ans ; le doyen par la création, est l'Eminentissime Mertel, qui compte 32 ans de cardinalat.

Mais la dignité de doyen de tout le Sacré-Collège revient de droit à Son Eminence le cardinal Monaco La Valetta, premier cardinal de l'Ordre des Evêques par la date de sa création, le 13 mars 1868. Il a 22 ans de cardinalat.

Après les six cardinaux de l'Ordre des Evêques, viennent les cardinaux de l'Ordre des Prêtres. Leur nombre est aujourd'hui de 44. Il y a 13 cardinaux de l'Ordre des Diacres, et enfin 2 réservés *in pectus* au dernier Consistoire : cela fait en tout 65 cardinaux, de sorte qu'il reste cinq chapeaux vacants pour le *plenum* du Sacré-Collège, qui est de 70 membres.

Sous le rapport de l'âge, il y a dans le Sénat de l'Eglise un nonagénaire, six octogénaires, vingt septuagénaires, vingt-deux sexagénaires, dix quinquagénaires et seulement quatre cardinaux qui n'ont pas atteint cinquante ans.

Sous le rapport de la nationalité, il y a maintenant dans le Sacré-Collège 5 cardinaux romains, 28 italiens, et 30 appartenant aux différentes nations.

Après les données relatives au Sacré-Collège, le volume de la *Gerarchia* donne le tableau de la hiérarchie de l'Eglise universelle. Il y a actuellement 13 sièges patriarcaux, 189 sièges archiepiscopaux, 752 sièges épiscopaux.

Léon XIII a érigé : 1 patriarcat, 22 archevêchés, 62 évêchés, 40 vicariats et une délégation apostolique, 15 préfectures apostoliques, en tout 140 nouveaux titres qui marquent l'heureux développement de la hiérarchie sous le pontificat actuel.

Les Congrégations romaines, qui sont comme les ministères ecclésiastiques du St-Siège, sont au nombre de seize : Inquisition romaine et universelle ; — Consistoriale ; — Visite apostolique ; — Evêques et Réguliers ; — Immunité ecclésiastique ; — Propagande (rite latin, rite oriental), complétée depuis quelques temps par une Commission spéciale chargée de reviser et de corriger les livres liturgiques de l'Eglise orientale ; — *Index* ; — Rites ; — Cérémonial ; Discipline régulière ; — Indulgences et Reliques ; — Examen des Evêques ; — Fabrique de St-Pierre ; — Laurétane ; — Affaires ecclésiastiques extraordinaires ; — Etudes.

Des Congrégations nous passons aux Tribunaux : la Pénitencerie ; — la Chancellerie ; — la Daterie ; — la Rote ; — la Chambre apostolique ; — La signature de justice.

Viennent ensuite les Secrétaireries au nombre de six : Secrè-

tairerie d'Etat ; — des Brefs pontificaux ; — des Brefs aux princes ; — des Lettres latines ; — des Mémoires ; — de l'auditeur de Sa Sainteté.

La *Gerarchia* donne enfin la liste des Nonces, Internonces et Chargés d'affaire du Saint Siège auprès des puissances, ainsi que le tableau du Corps diplomatique accrédité près le St-Siège.

CHRONIQUE

Les Révérends Pères Lacasse et Prétot, O. M. I., viennent de prêcher quatre retraites à Ste-Cunégonde ; la dernière, celle des jeunes gens se termine demain.

* * *

Les RR. PP. Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beaupré, ont décidé de construire sur la côte, vis à-vis l'église, une bâtisse faite sur le plan du prétoire de Pilate, où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut condamné à mort. Ils installeront en même temps en dehors de l'église les quatorze stations du chemin de la Croix.

Les travaux commenceront cet été.

* * *

Au couvent de la Miséricorde, la sœur St-Joseph, ancienne supérieure, est décédée lundi dernier, à l'âge de 87 ans et 11 mois, après trois mois de cruelles souffrances.

Elle était dans la Communauté depuis 47 ans, et avait été l'une des compagnes de la vénérée Mère fondatrice, pour commencer l'Œuvre de la Miséricorde.

Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier.

* * *

Nous lisons dans plusieurs journaux, souvent mieux renseignés :

“ Une dépêche de Rome annonce que Sa Sainteté Léon XIII pressentirait sa fin prochaine. Le conclave aurait reçu du Saint-

Père une intimation recommandant le cardinal Vantelli comme successeur. ”

D'abord, il n'y a point de cardinal de ce nom ; puis le Conclave est l'assemblée des cardinaux réunis, pendant la vacance du Saint-Siège, pour élire un nouveau Pape ; le Pontife régnant peut donc difficilement intimar une chose quelconque au Conclave ; enfin, nous savons d'ailleurs que Léon XIII se porte à merveille, et tout permet d'espérer que la Divine Providence le conservera longtemps à la tête de l'Eglise.

Une fois de plus, nous mettons nos lecteurs en garde contre les dépêches d'outre-mer.

* * *

Les Sociétés bibliques ont voté un crédit de 75,000 dollars pour l'évangélisation des canadiens-français ! C'est une somme assez ronde ; il y a de quoi payer beaucoup de bibles et de tracts ; mais il paraît bien que jusqu'à présent les résultats ne sont pas merveilleux ; aussi, le correspondant d'un journal protestant trouve-t-il la plaisanterie un peu coûteuse, et suggère-t-il d'autres manières de dépenser avec fruit tant d'argent.

* * *

Voici ce que nous lisons dans une revue anglaise, *The Tablet* :

“ L'an dernier, dans le centre et le nord de l'Inde, sur deux cent vingt millions d'habitants, les missionnaires protestants ont converti deux cent quatre vingt-dix-sept personnes.

“ Pour atteindre ce résultat, considéré comme très consolant, les Sociétés bibliques ont employé huit cent quarante-un prédicants, payés quarante-huit mille deux cent quatre-vingt seize livres sterling, dix-neuf schillings, soit plus de un million deux cent sept mille quatre cent vingt francs.

“ Cent neuf missionnaires protestants évangélisent la Perse, la Palestine, l'Arabie et l'Egypte. Dans le cours de l'année dernière, ils ont converti en tout “ une fille. ” Cette conversion représente le travail annuel de cent neuf “ révérend gentlemen. ” payés environ douze mille livres sterling, soit trois cent mille francs.

Cette chère âme devrait être, semble-t il, très fervente ; or, les zélés apôtres de l'Eglise établie, avouent, un peu désappointés, qu'elle demande une “ constant guidance. ”

Itinéraire de la visite pastorale

1890

Mai	Juin
24 Boucherville.	24 Contrecoeur.
25 Ste-Julie.	25 Ste-Théodosie.
26 St-Basile.	26 Verchères.
27 St-Bruno et St-Hubert.	27 Varennes.
28 Longueuil.	30 Chateaugay.
Juin	Juillet
2 Chambly.	1 Ste-Philomène.
3 St-Luc.	2 St-Isidore.
4 St-Jean.	3 St-Constant.
5 St Valentin.	4 St-Philippe.
6 St-Blaise et L'Acadie.	8 Ste-Martine.
9 Laprairie.	9 St-Urbain.
10 Hemmingford.	10 Howick.
11 Lacolle.	11 Ormstown.
12 St-Cyprien.	12 St-Louis de Gonzague.
13 St-Jacques.	13 St-Etienne.
14 St-Edouard.	14 Beauharnois.
15 Sherrington.	15 St-Timothée.
16 St-Michel.	16 Valleyfield.
17 St-Rémi.	17 St-Stanislas.
18 Ste-Clotilde.	18 Ste-Barbe.
19 St-Jean Chrysostome.	19 St-Anicet.
20 St-Antoine Abbé.	20 Dundee.
21 Hinchinbrooke.	21 St Régis.
22 Huntingdon.	

* * *

“ Le Canada-Français ”

Sommaire de la livraison de mars 1895.

Dix ans au Canada : De 1840 à 1850 (suite)	-	A. Gérin Lajoie.
Annibal. — Nouvelle canadienne	- - -	Nap. Legendre
Les Menhirs de Carnac. — Poésie	- - -	Louise d'Iole
Quelques paradoxes. — I. La science tuera la guerre	- - - - -	Mgr M. E Méthot

Au temps des vieux créoles. — Tite Poulette.	
(Traduction) -	- Geo.-W. Cable
Le possédé des Muses. — Poésie	: - Adolphe Poisson
Voyage en Grèce. — Athènes, l'Acropole	- Chs de Martigny
A Mathew Arnold. — Poésie	- Louis Fréchette
Just de Bretenières. — Un martyr du XIX ^e	
siècle, (suite)	- L'abbé Aug. Gosselin
L'affaire de Saint-Denis	- Alph. Lusignan
Causerie scientifique	- J.-C.-K. Laflamme
Scène d'hiver. — Le petit commerçant de bois	
de chauffage	- J.-Edmond Roy
Revue étrangère	- Louis Fréchette
Bibliographie	- L. F

DOCUMENTS INÉDITS.

Sur l'Acadie. — (Suite).

XCIX.—Registres des Acadiens de Belle-Isle-en-Mer. — Paroisse de Sauzon. (Suite).

C.—Règlement des limites.—1753.

NOUVELLES RELIGIEUSES

France. — Vers le milieu du dix-septième siècle, en 1660, un Père Jésuite, le P. de Rhodes, revenant du Tonkin, traversait Paris. On lui parla fortuitement de quelques jeunes prêtres qui s'étaient réunis pour travailler de concert à leur propre sanctification, et qui, incertains encore sur leur destinée, se demandaient quels services meilleurs ils pourraient rendre à l'Eglise et à Dieu.

Le Jésuite les aborde ; après quelques mots d'entretien, il devine la noblesse de ces âmes et leur énergie : " Eh bien ! leur dit-il, ne regardez pas en Europe ! si vous voulez, vous pouvez être le Séminaire du martyr ! " A ces mots ces âmes enthousiastes s'émeuvent ; l'autorisation royale est demandée ; les lettres patentes sont obtenues, le Séminaire des Missions Étrangères est fondé ! Et si vous vouliez repasser aujourd'hui, année par an-

née, les annales de cette glorieuse maison, si vous vouliez en visiter les vastes salles, surtout si vous entriez dans ce musée célèbre, où sont exposés, non pas les chefs-d'œuvre de l'art, mais les ossements des nombreux martyrs et leurs instruments de torture, vous admireriez la grande œuvre que le Père de Rhodes a conçue, et les travaux immenses qu'elle a fournis depuis sa création.

Belgique. — Le Congrès Eucharistique aura lieu cette année à Anvers, le 17 août et les jours suivants, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Goëssens, archevêque de Malines, et de Sa Grandeur Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques. Son Eminence le cardinal archevêque de vient de constituer le Comité local chargé des travaux préparatoires.

L'âme qui aime Dieu méprise tout le reste, comme étant au-dessous de Dieu.

IMITATION J. C.

Joseph portant Jésus, tantôt en Egypte et tantôt dans la Judée, nous marque les traces de la prédication des apôtres qui l'ont prêché aux Juifs et aux Gentils.

S. HILAIRE.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

Rév. Peter Ferron, Philadelphie.

Sr St-Joseph (Miséricorde).

Sr Marie de Ste-Adèle, Marie Joséphine Hamel (Ste-Croix).

Sr Marie-Anne Hogan (Srs Grises)

Sr M.-Féréol, Mathildè-Tellier dit Lafortune (Providence).

Wm. Doran, Montréal.

Jos. Fortin, “

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et au-si dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CHAPLEAU FRERES

IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.
Specialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

193 RUE ST. URBAIN.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE,

ETABLIS EN 1826.

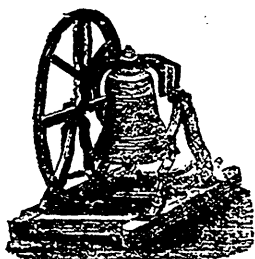
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16 $\frac{1}{2}$ et 18, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.

Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES

A RESSORT DE GEEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.

Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez L. J. A. SUBVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

W^m TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA, BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King,

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 19 Mars 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000 05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

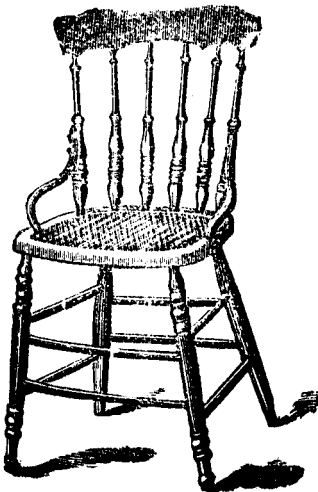
S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitros, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$32,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
No 24 RUE VITRE No 24
MONTREAL.
ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.